

LES RISQUES ET PATHOLOGIES PROFESSIONNELS EN SANTÉ AU TRAVAIL

PROGRAMME

Cadre législatif

- Obligation de l'employeur
- Le document unique
- La fiche d'entreprise
- Les accidents du travail
- La pénibilité
- Les maladies professionnelles :
 - généralités
 - les tableaux
 - la reconnaissance

Définitions

- Risque
- Danger
- Dommage
- Maladie professionnelle
- Pathologie professionnelle

Les grandes classes de risques

- Liées aux phénomènes :
 - physiques
 - chimiques
 - biologiques
- Liées à l'organisation du travail
- Liées à l'activité physique
- Liées aux lieux de travail
- Le risque routier

Les pathologies professionnelles

- Liées à l'environnement de travail
 - bruit
 - vibrations
- Liées aux rayonnements :
 - champs électromagnétiques
 - rayonnements ionisants
 - rayonnements optiques artificiels
- Liées à l'utilisation de produits chimiques : CMR - focus sur l'amiante
- Les expositions aux risques biologiques
- Les allergies professionnelles et dermatoses
- Les horaires atypiques

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 29 au 30 novembre 2021
- *20 au 21 janvier 2022
- 01 au 02 mars 2022
- 30 juin au 01 juillet 2022
- 12 au 13 septembre 2022
- *08 au 09 décembre 2022

ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse - *Distanciel

DURÉE
2 jours

1810 € ht
repas inclus

RÉF. RPPS

OBJECTIF

Identifier, se positionner et agir dans son rôle d'infirmier(e) au travail, face aux risques professionnels et pathologies en santé au travail

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les obligations réglementaires portant sur les risques professionnels
- Définir un risque, un danger, un dommage
- Identifier les principales pathologies en santé au travail
- Définir une maladie professionnelle
- Reconnaître les liens entre une exposition et une pathologie afin d'orienter la VIP
- Connaître le document unique et la fiche d'entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmier(e) du travail



INCLUS

Module e-learning
«Risques professionnels»

CETTE FORMATION FAIT PARTIE
D'UN PARCOURS,
CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

Formation animée par :
JOSETTE HUSSON



- Infirmière coordinatrice
- Formatrice SST, PRAP, RPS Ergonomie des postes de travail
- License métiers santé au travail et DIUST

"Je m'adapte au niveau du groupe et à ses attentes. Il s'agit d'une formation vivante et interactive. Basée sur le partage d'expériences et l'échange de pratiques. Vous repartirez avec une méthodologie et des outils à utiliser dans votre quotidien professionnel."

Josette HUSSON

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION C3S

Votre SUIVI PÉDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

Votre FORMATION

Votre consultante a exercé durant 22 ans dans les domaines tertiaires et industriels. Elle a une réelle connaissance du métier d'infirmier au travail, des besoins des entreprises et de la réalité du terrain indispensable pour renforcer la réussite des actions formation et de la montée en compétence des apprenants.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Responsabilité de l'employeur art L4121-2 du code du travail

Obligation pour le chef d'entreprise d'élaborer et de mettre en place une démarche globale de prévention fondée sur l'application des principes généraux de prévention et sur une évaluation des risques.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE



Envie d'aller plus loin ? Retrouvez ci-dessous, une sélection de formations complémentaires à la formation "Risques professionnels et pathologies en santé au travail". Vous avez également la possibilité de composer votre propre itinéraire pédagogique avec les formations de votre choix.

$$\begin{array}{|c|} \hline \text{Risques professionnels} \\ \text{et pathologies en santé} \\ \text{au travail} \\ \hline \end{array} + \begin{array}{|c|} \hline \text{Responsabilité médicale} \\ \text{en santé au travail} \\ \hline \end{array} + \begin{array}{|c|} \hline \text{La visite d'information} \\ \text{et de prévention} \\ \hline \end{array} = -8\% *$$

* Inscrivez-vous à 3 formations et obtenez une remise de 8%